

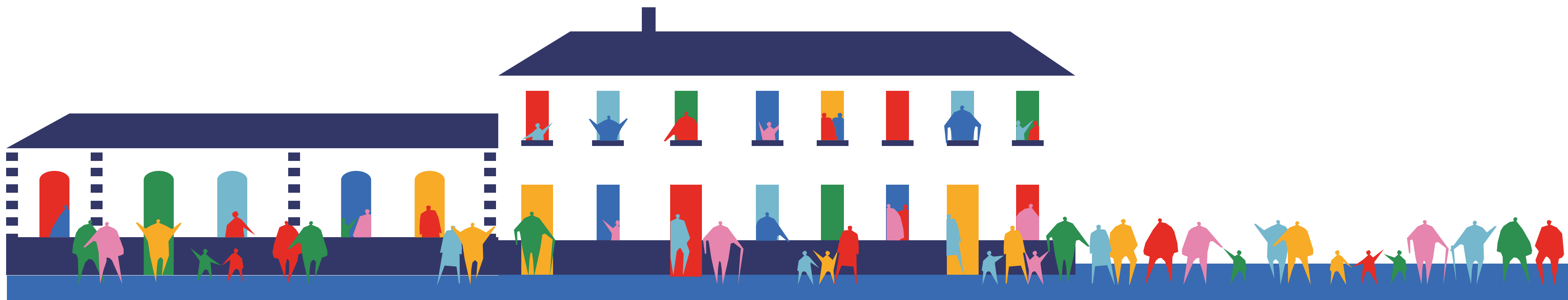
01 UN TIERS LIEU À SAINT-TROJAN

● QU'EST-CE QU'UN TIERS-LIEU ?

Le Robert définit un tiers-lieu comme :

« **un espace de sociabilité d'initiative citoyenne, où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager ressources, compétences et savoirs.** »

Un tiers-lieu peut prendre **une multitude de forme différentes** et le plus important n'est en réalité pas de savoir ce que c'est, mais ce qui s'y vit. Lieu de rencontre et de croisement, **ce lieu sera ce que vous en ferez**, en faisant connaître vos besoins, en y déployant vos projets, ou tout simplement en venant profiter de sa programmation.



● LE TIERS-LIEU DE SAINT TROJAN-LES-BAINS, UN LIEU CENTRÉ SUR LE PARTAGE

L'objectif est de faire des anciennes écoles :

Un lieu d'intégration et de rencontre intergénérationnel, qui favorise l'échange et le partage. Pour tous et avec tous, il participe au dynamisme de la ville, s'adapte aux besoins et évolue.

Pour favoriser la convivialité, l'intergénérationnel et la transmission, 4 pôles ont été définis :

● Convivialité

Problématiques adressées :

Se rencontrer (manque de lien social) ; Un endroit où les gens se sentent bien et où ils peuvent aller même en étant seuls ; Solitude des aînés / Ennui des jeunes ; Fracture générationnelle ; Partager des moments pas calculés ; Transmission enfants/jeunes/anciens - néo arrivants / locaux ; Fédérer les associations ; Des activités l'hiver ; Visibilité sur la vie locale (qu'est ce qui se passe ?) ; Communication sur les espaces existants sur la commune (salles pouvant être louées, où exposer, activités proposées, et ce qui se passera dans le Tiers-Lieu...)

Objectifs :

- Mettre en place un espace de convivialité et de sociabilité à l'année, surtout l'hiver quand l'offre est réduite sur le territoire
- Accueillir les habitants, les participants aux ateliers et les curieux.
- Organiser des rencontres conviviales et des petits ateliers en libre accès

● Prendre soin

Problématiques adressées :

Solitude des aînés ; Groupes d'échange / entraide ; Accès au soin (bien-être, santé) ; Éducation (au jardinage, des langues, sexualité...)

Objectifs :

- Sensibilisation à l'alimentation et au soin du corps et de l'esprit

- Proposer des ateliers de pratique : cuisine, jardinage, sorties nature, yoga, pilates...

● Services & numérique

Problématiques adressées :

Accéder à des services ; espace de confidentialité ; Travail dans un espace calme hors domicile ; Accès internet (fibre) ; Mobilité sur l'île ; Trouver des employés, un travail, un logement ; Echange et entraide

Objectifs :

- Créer du lien autour du numérique, aide aux devoirs
- Favoriser le partage, la transmission, l'inclusion, l'intergénérationnel

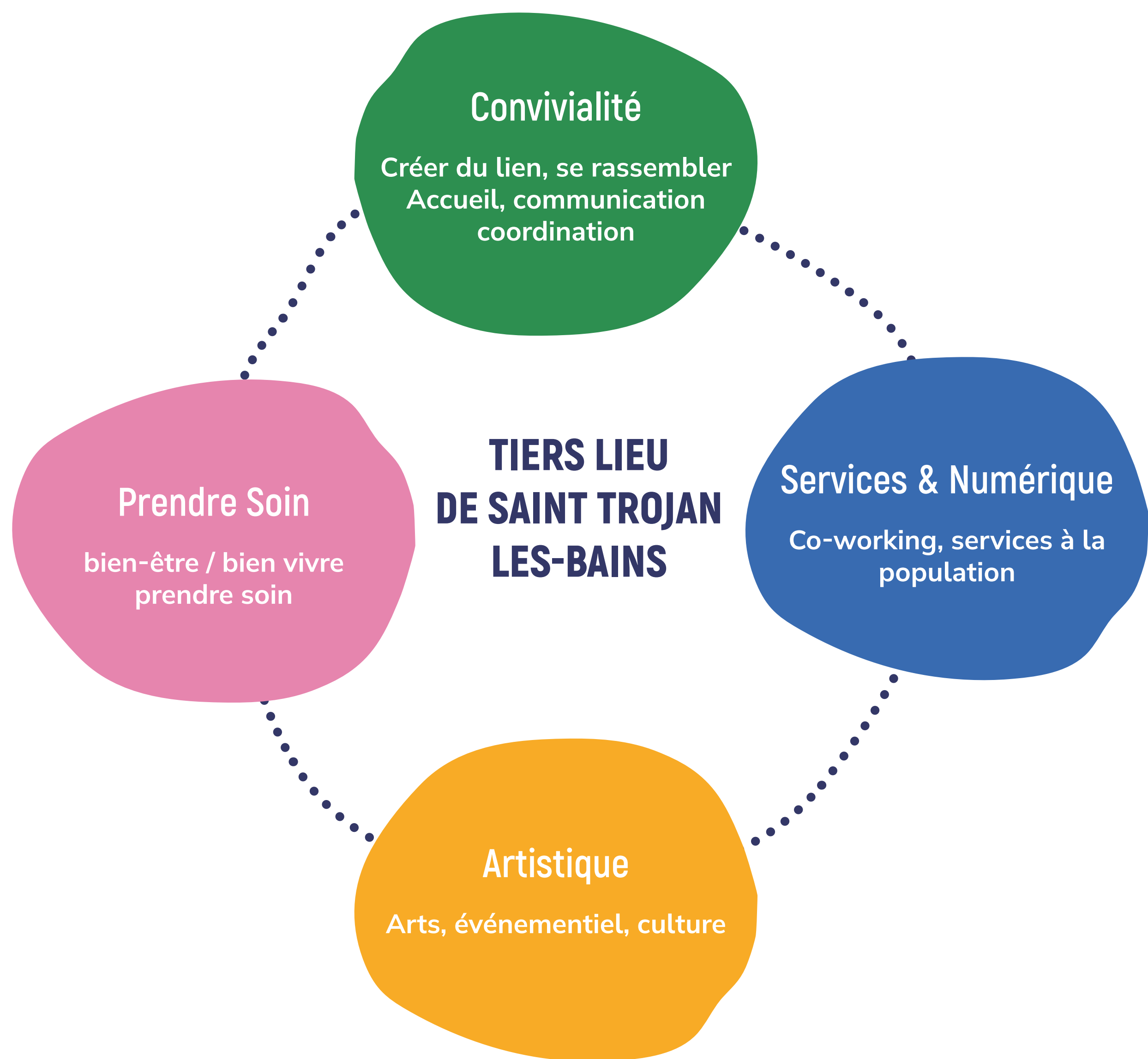
● Artistique

Problématiques adressées :

Activités pour les habitants en hiver (création artistique professionnelle et de loisirs) ; Créer au chaud l'hiver ; Ne pas être seuls pour créer ; Donner des objectifs aux artistes ; Échanger, croiser les disciplines ; Proposer des ateliers ; Activités culturelles variées et animations

Objectifs :

- Mettre en place un espace de création artistique partagé (sur le modèle des espaces de co-working)
- Proposer des ateliers artistiques pour tous (enfants, handy, adultes...)



● L'INTÉGRATION DU LIEU DANS LE BOURG

Ancrage dans la commune :

Le site du tiers lieu se situe dans le bourg historique de la commune. Bien qu'à proximité du cœur de village, il reste **un lieu en retrait de la dynamique actuelle de la commune**. En effet, il se situe en marge de l'axe principal Nord-Sud de l'île et des trois pôles d'attractivité du bourg - **le port, le cœur de village, le casino** - où se concentrent aujourd'hui les différents services, commerces et activités touristiques de la commune. De plus, du fait de son ancrage dans le bourg, le tiers lieu ne participe pas aux activités natures qui sont un axe important de la dynamique touristique de la commune (le sentier du littoral, la Grande Plage, la plage de Gatseau, ...). Cependant, il se situe sur les cheminements pour emprunter le sentier de l'Observatoire et aller à la gare du Petit train.

Ancrage dans le bourg :

Situées dans le centre bourg, les anciennes écoles sont en **proximité immédiate** (rayon de 300m, soit 5min à pied) avec :

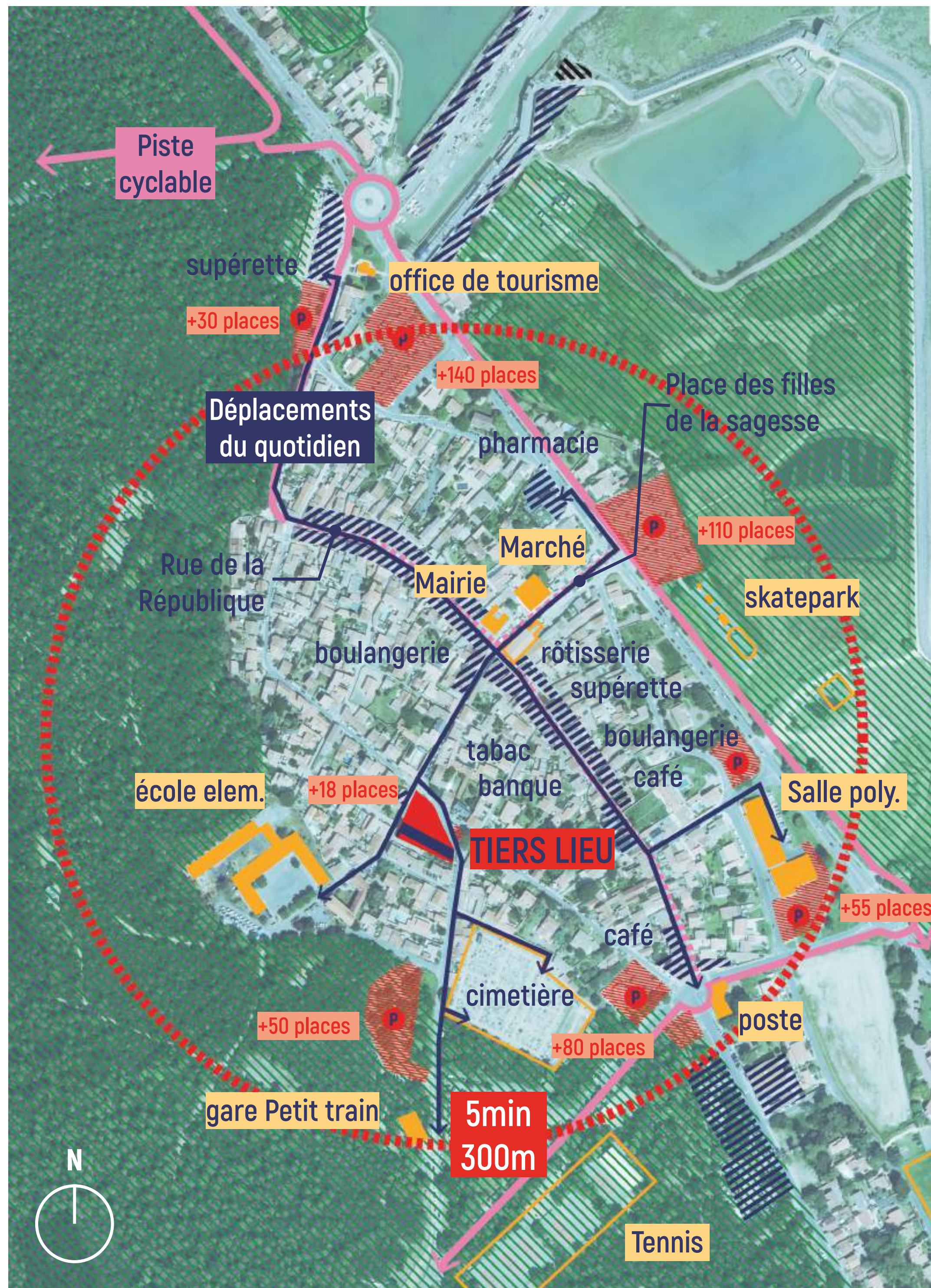
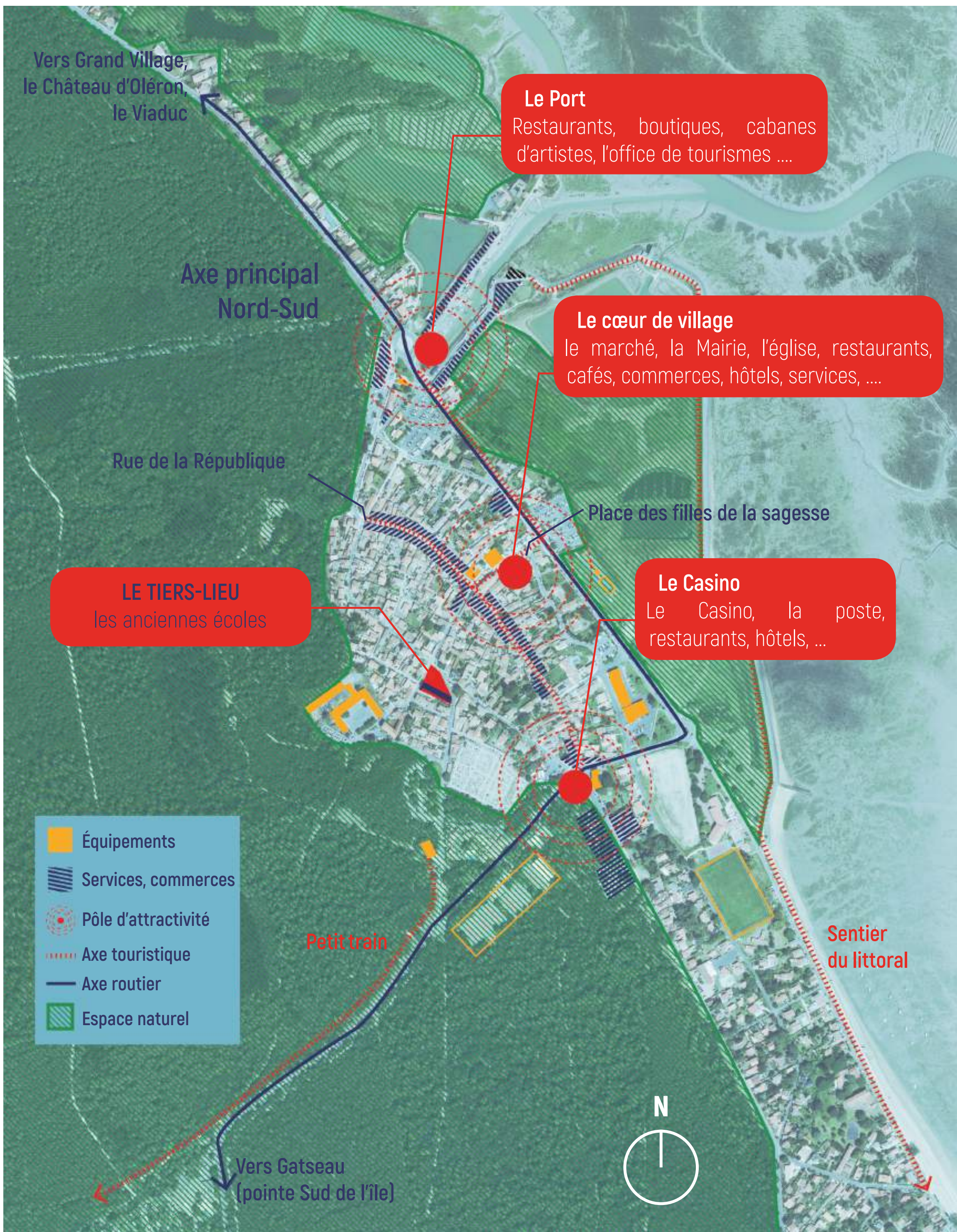
- **les équipements et les services** : la halle de marché, la mairie, la salle polyvalente, l'école élémentaire Henri Seguin, la poste, l'église, le cimetière, le skatepark, le court de tennis, la gare du petit train et l'office de tourisme.
- **les commerces** : pharmacie, boulangeries, cafés, pâtisseries, supérettes, tabac, banque et restaurants.

Cette localisation place donc le site dans les **cheminements quotidiens de la vie locale**.

Mobilités :

Toujours dans un rayon de 300m, soit 5min à pied, on retrouve de **nombreux stationnements de grande capacité** (de 50 à 140 places). A proximité immédiate du site, il existe des stationnements sur rue destinés aux riverains et une zone stationnements regroupés sur la place de la Résistance (environ 18 places). Le site est donc **bien desservi pour la voiture**.

Concernant les mobilités douces, les anciennes écoles sont **en marge des boucles cyclables et piétonnes du bourg**.

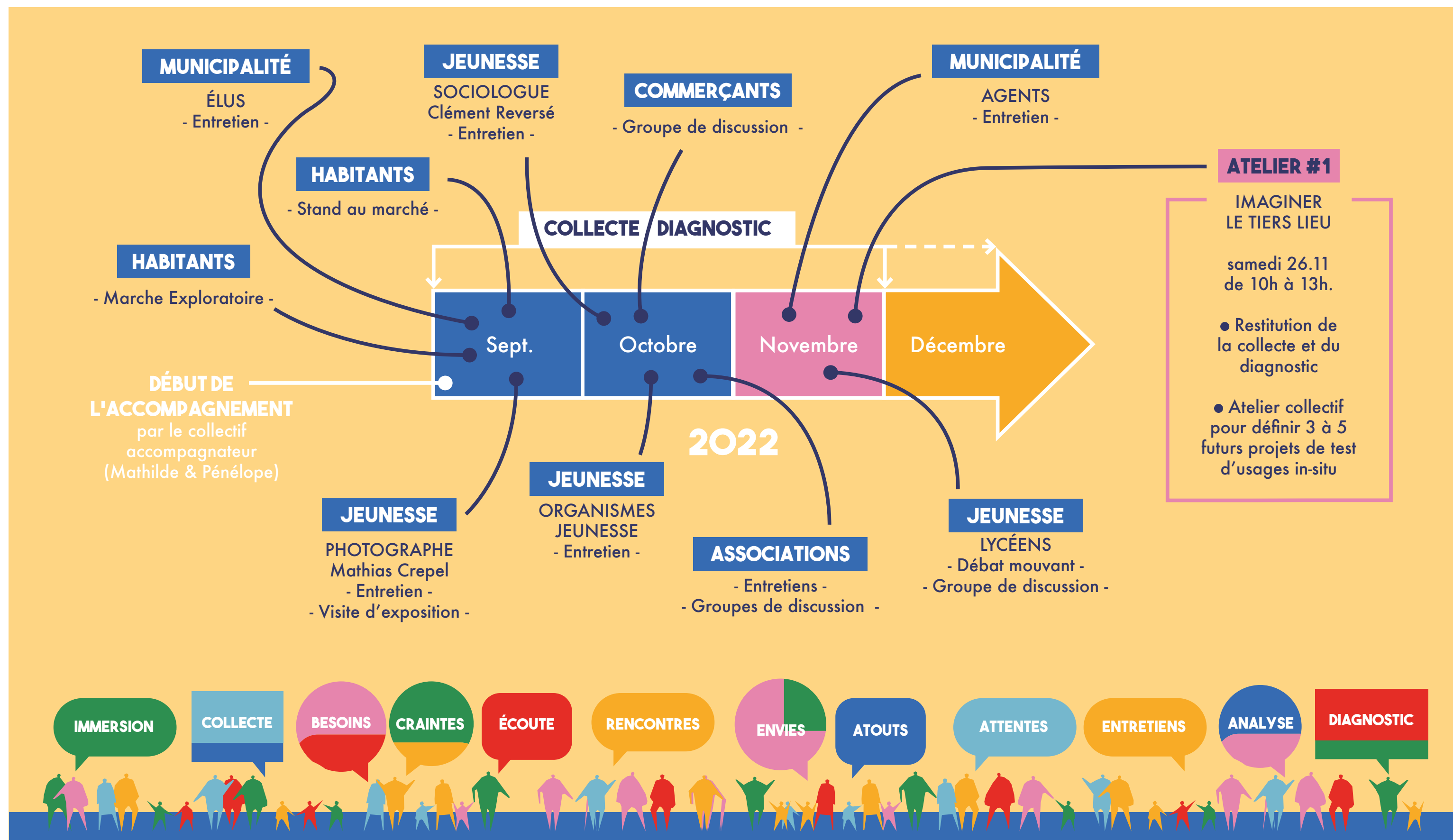


02 DIAGNOSTIC COLLECTIF

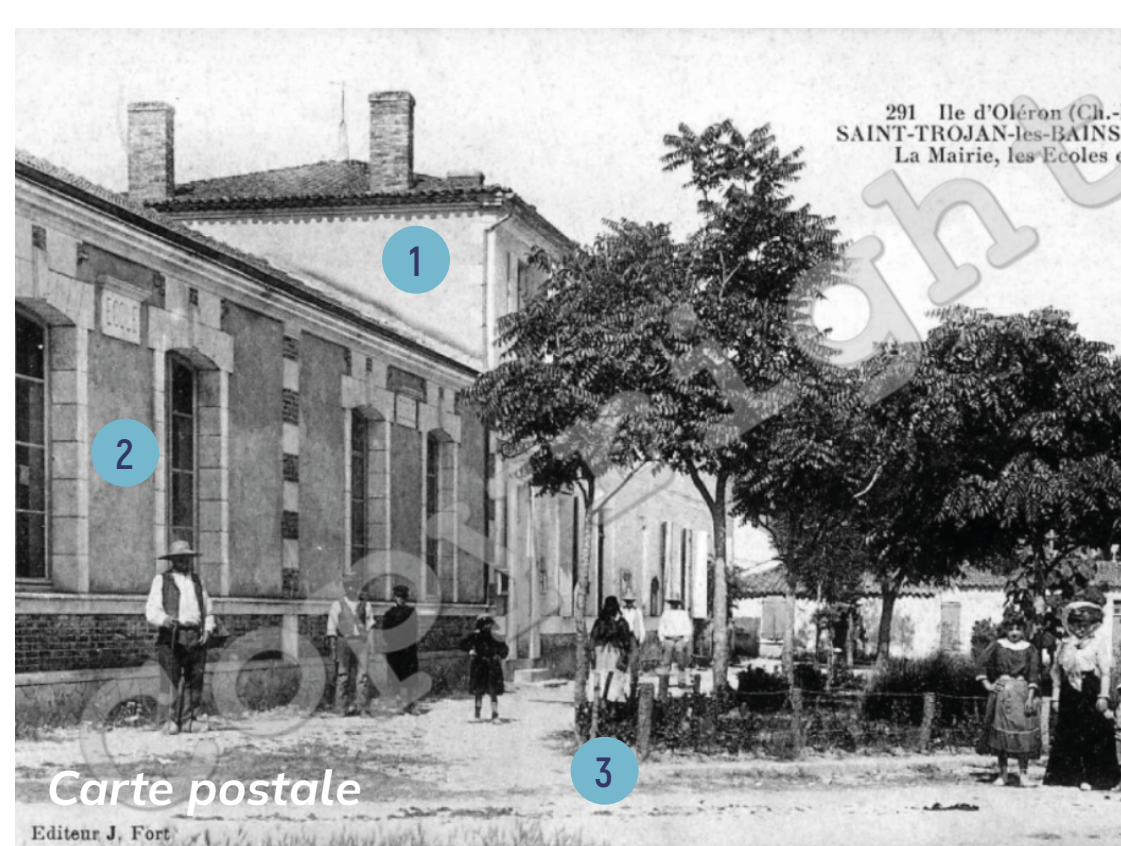
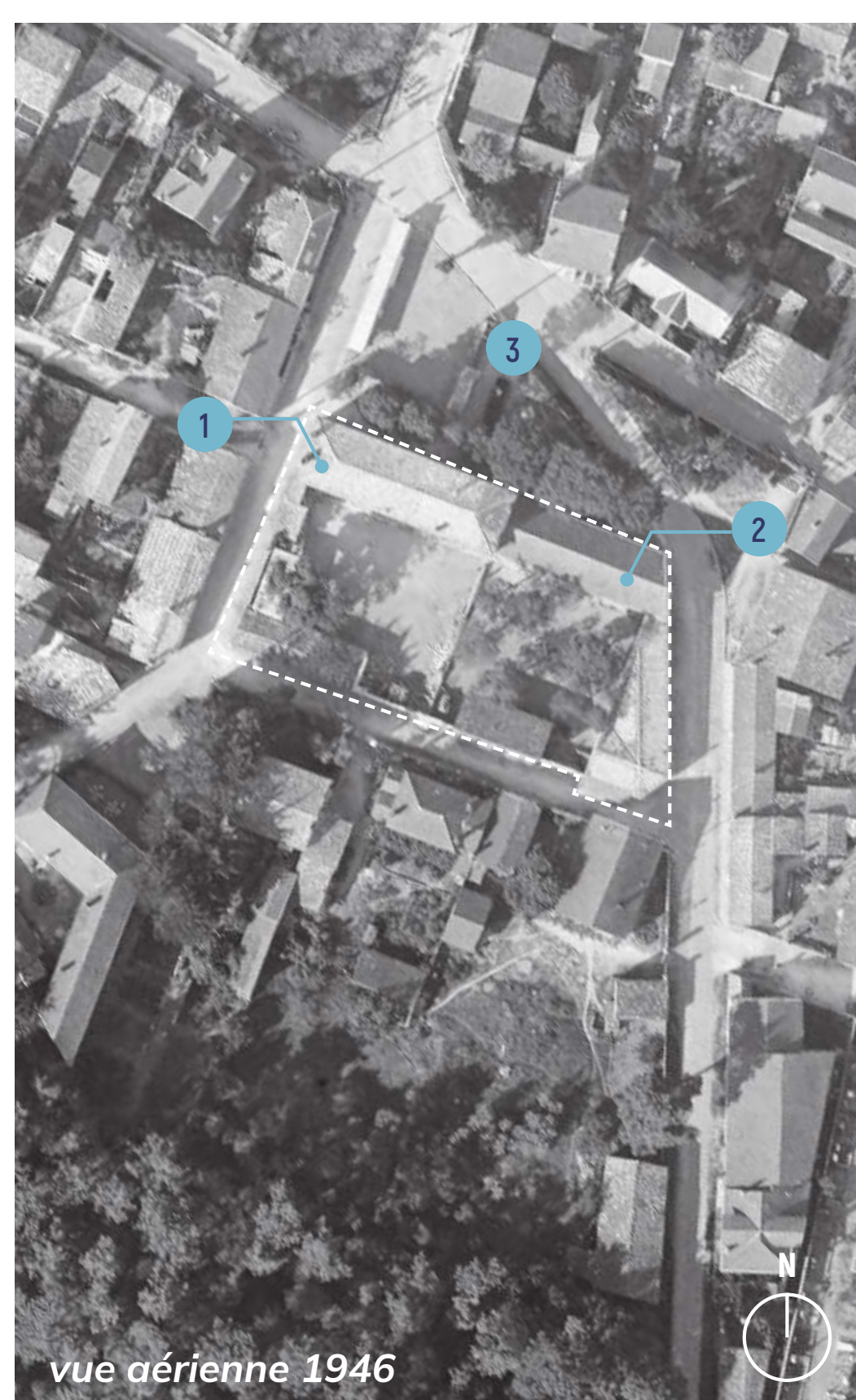
● UNE ENQUÊTE DE TERRAIN

La première étape a été un diagnostic collectif de 3 mois (automne 2022), en immersion sur site. Il a été imaginé comme un moment de **collecte des besoins, envies et contraintes des différentes parties prenantes**, à l'échelle territoriale, sociale et urbaine. Il s'est fait au travers de différents formats de rencontres (cf. photos ci-contre). **230 personnes ont participé au diagnostic**, avec des profils très variés.

Cette phase de diagnostic et de problématisation s'est clôturée par un **premier atelier de co-construction** « IMAGINER LE TIERS LIEU » (45 participants). **Les problématiques locales identifiées ont été restituées aux participants** (cf. section « diagnostic de la commune » ci-dessous). Parmi les problématiques, les participants ont défini celles auxquelles pourrait répondre le tiers lieu et les ont regroupées en **4 pôles thématiques** (cf. panneau 01).



● UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE



1 le bâtiment à étage : construit en 1894, il a accueilli la mairie, le bureau de poste, et le logement de l'instituteur. A partir des années 60 il a accueilli une école, puis un crèche au rez de chaussé dans les années 90/2000.

2 le bâtiment en rez-de-chaussée : construit en 1905, il a accueilli l'école de la commune.

L'ensemble formait un îlot fermé. L'arrière sera restructuré dans les années 60/70 (du temps de l'école), puis détruit dans les années 90 (construction de l'école Henri Seguin) pour la construction de logements sociaux.

3 la place : arborée et minérale, la place était un **espace public central du village**. Une allée centrale plantée conduisait à l'entrée principale. Elle accueillait les **manifestations de la commune**. Sur la place se tenait un **marché hebdomadaire**. Il s'y vendait les légumes cultivés dans les jardins des Bris et des Bouillats.

Aujourd'hui, les bâtiments sont bien conservés et sont donc marqués par l'**architecture traditionnelle**

de leur époque de construction. De bonne facture, on retrouve sur leurs façades des modénatures témoignant de leur antériorité :

1 Sur le bâtiment à étage (fin du XIX^{ème} siècle) : encadrement, corniches et soubassement en pierre, portes d'entrée moulurées en bois, fronton «École» et emmarchement en pierre. À l'intérieur on retrouve un escalier demi-tournant en bois avec une rampe en fer forgé, un sol en damier de tomettes, des murs en moellons apparent, du parquet, des portes moulurée en bois, ...

2 Sur le bâtiment en rez-de-chaussée datant (début du XX^{ème} siècle) : ouvertures en arc surbaissé, modénatures en brique, linteau, encadrement et corniches en pierre, soubassement en brique et en enduit décoratif

Pour les deux bâtiments, les façades Sud sont plus sobres, conférant aux **façades Nord** un caractère de **façades principales**.

Les bâtiments sont orientés Nord/Sud et minces (traversants). Ils possèdent de grandes ouvertures. Les murs sont épais et construits avec des matériaux à forte inertie. Ces caractéristiques permettent d'assurer une **ventilation naturelle** et un **comportement bioclimatique** aux bâtiments. Néanmoins au Sud, il n'y a pas de masques solaires et très peu d'occultations extérieures et intérieures.

Le site étant en dévers, des marches permettent d'accéder aux entrées principales au Nord. Au Sud, la venelle permet des accès de plain-pied, mais elle est peu praticable. **Les bâtiments sont donc très peu accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux familles avec poussettes et aux personnes âgées**

● DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

Le diagnostic a permis d'identifier une liste de problématiques présentes sur l'île d'Oléron et la commune auxquelles le tiers-lieu de Saint-Trojan-les-Bains pourrait contribuer à répondre :

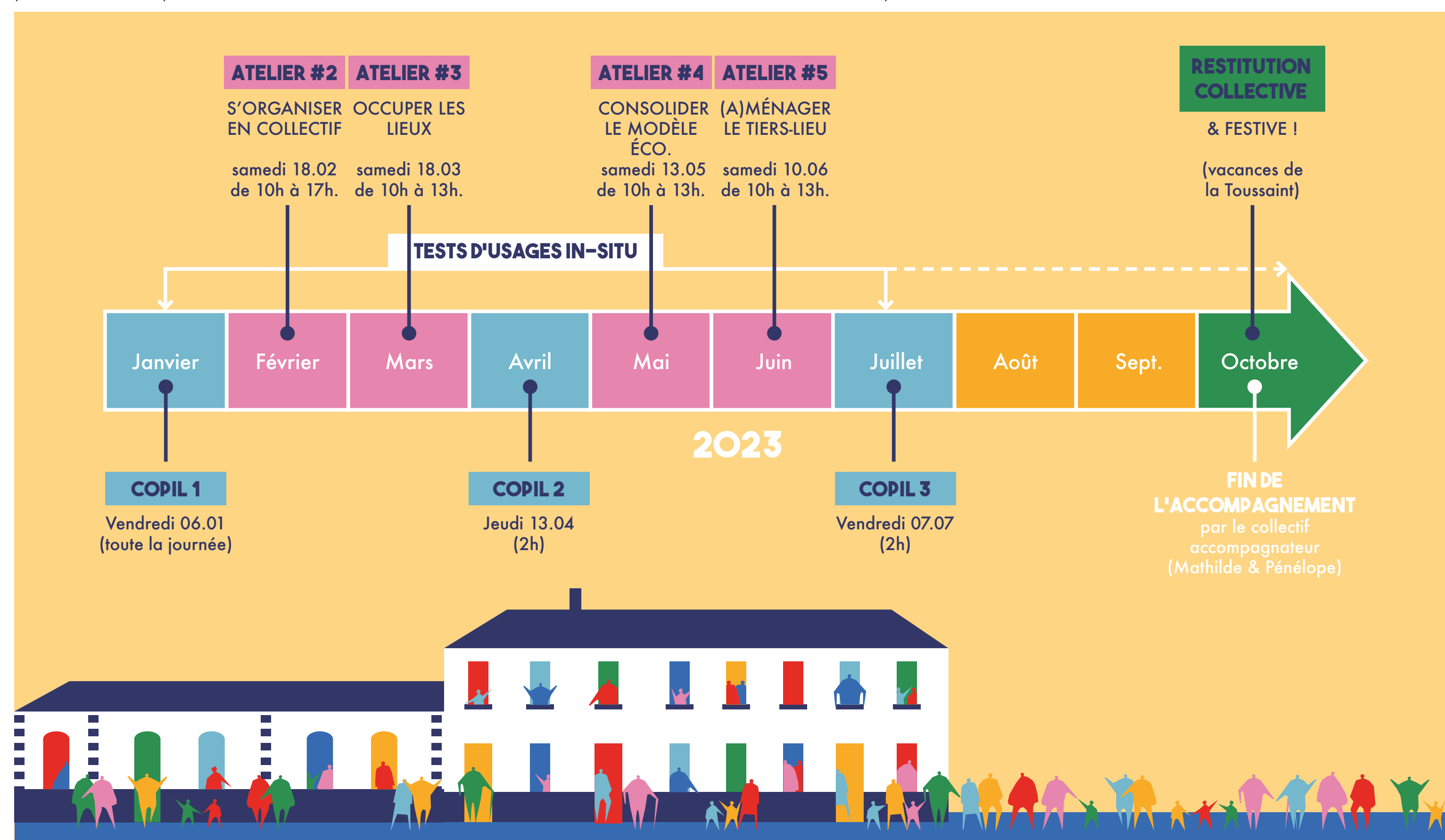


03 SIX MOIS D'EXPÉRIMENTATION

● CO-CONSTRUCTION & TESTS D'USAGES

L'étape suivante a été une **phase d'expérimentation** : pendant 6 mois (hiver et printemps 2023), 5 projets pilotes ont été développés et de nouveaux usages ont été testés dans les lieux. Le but de cette phase était la **co-construction des principes de gouvernances, juridique, économiques, spatiaux et urbains du tiers-lieu**, ainsi que la **mise à l'épreuve du lieu par l'accueil de nouveaux usages**. Un rythme régulier de temps forts a été instauré : une fois par mois, avec soit un atelier thématique, soit un comité de pilotage mixte (COFIL).

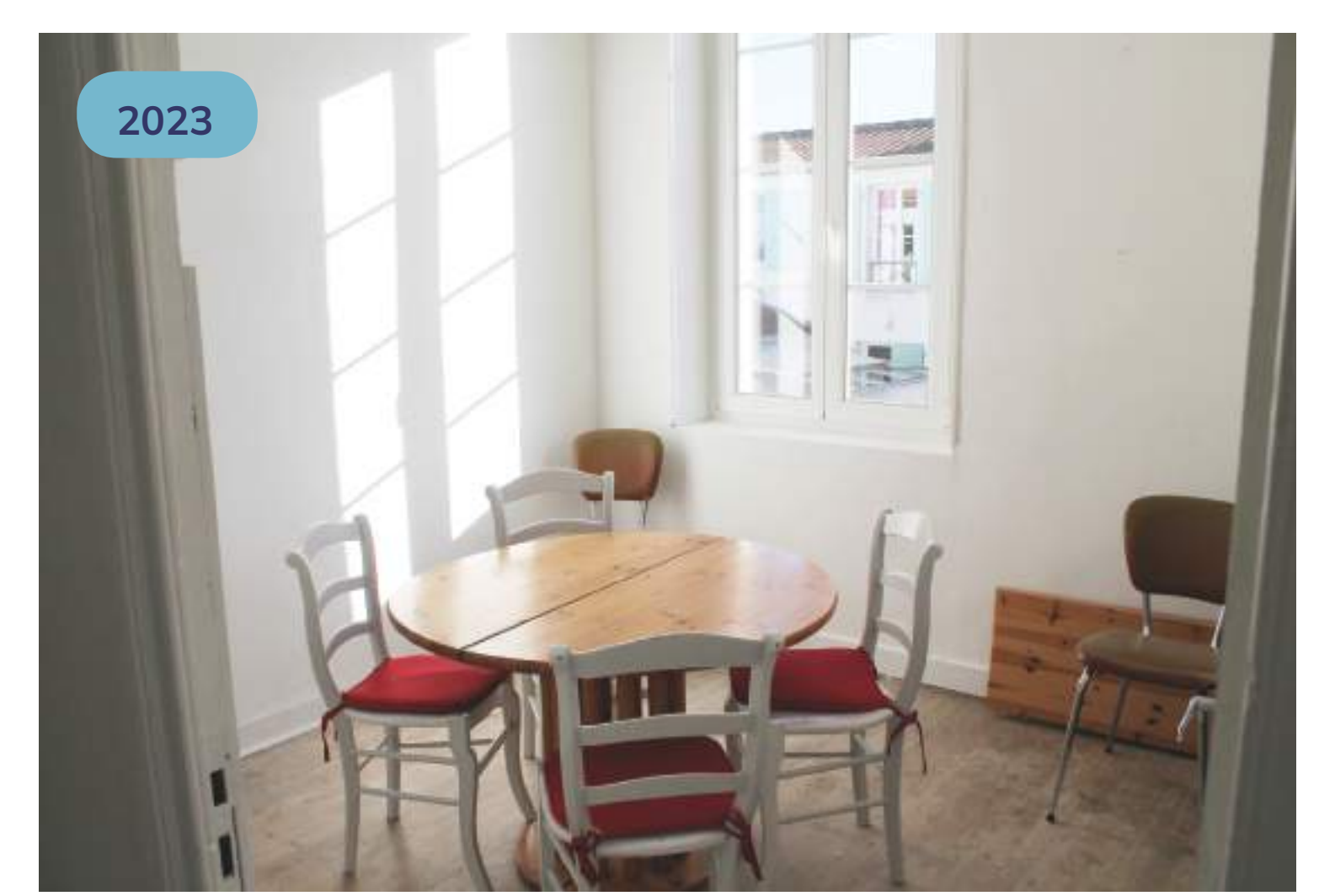
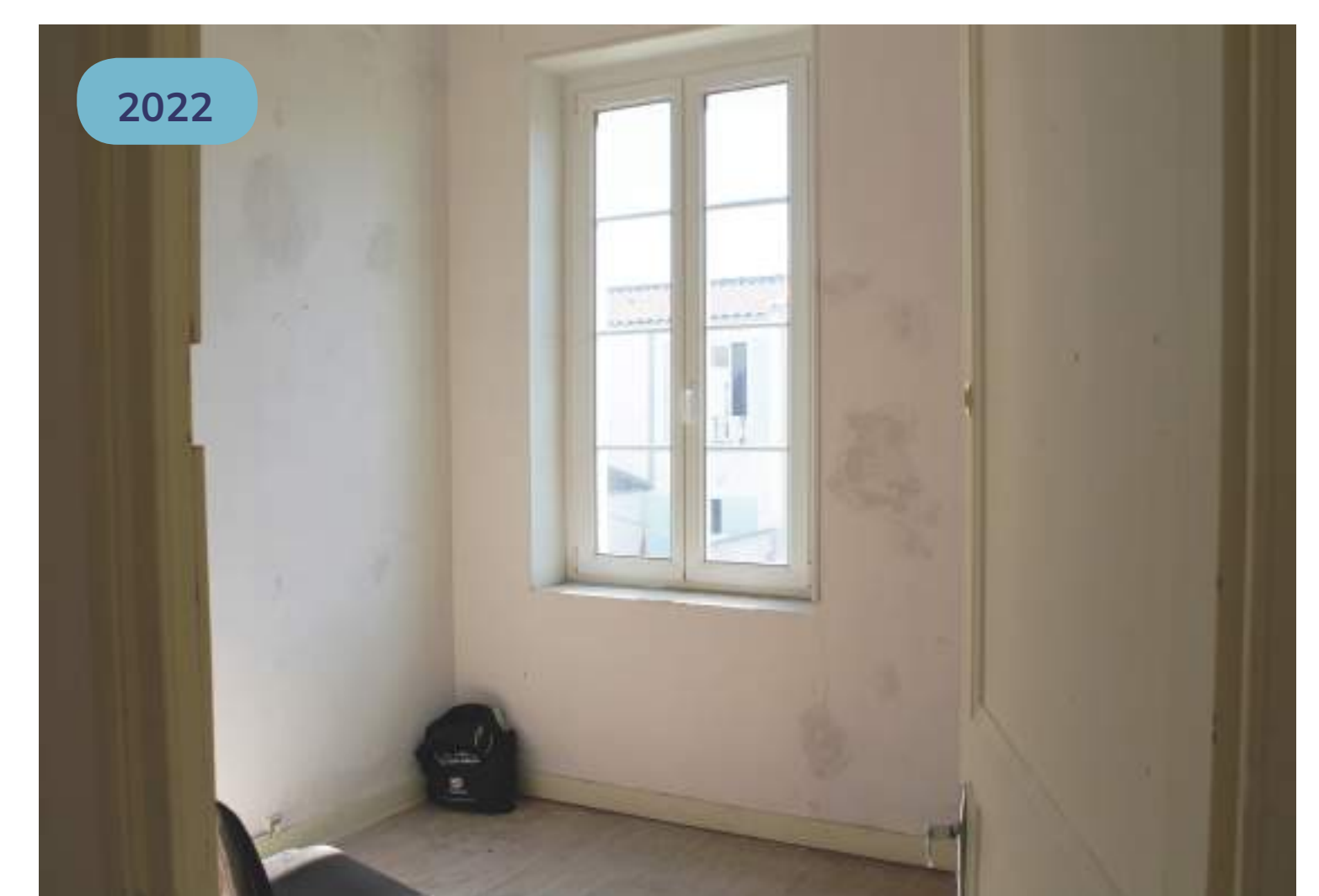
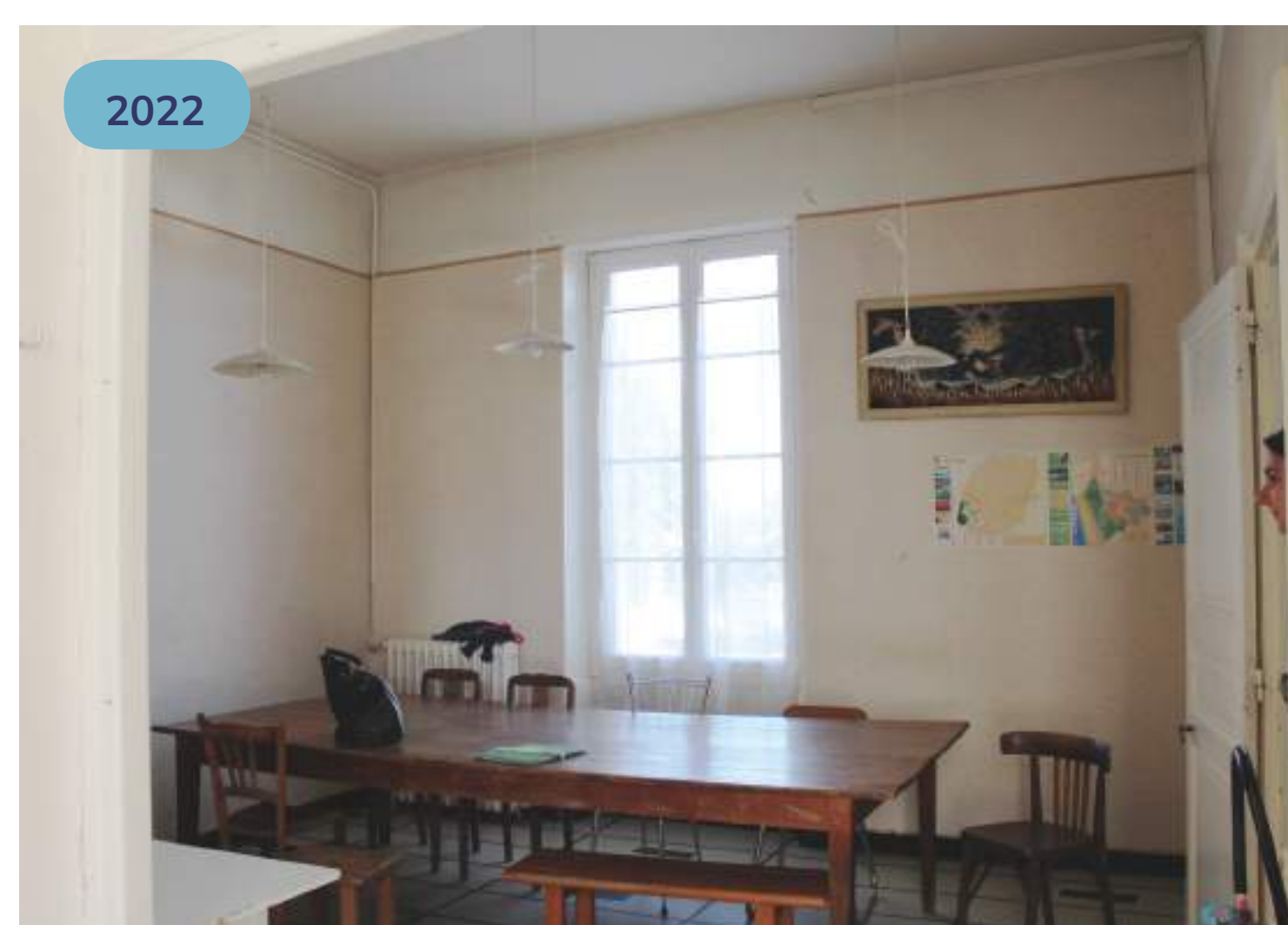
La **participation des habitants, des associations et de l'équipe municipale a été constante**. Les ateliers suivants ont rassemblé une vingtaine de personnes en moyenne (toujours avec des profils variés) et plus d'une vingtaine de propositions différentes ont été réalisées pendant la phase test. Le premier COFIL a été l'occasion d'une **visite de tiers-lieux ruraux** du département.



● OCCUPATION & TRANSFORMATION DU LIEU

La phase test a permis de faire évoluer les espaces et leur organisation petit à petit. Quelques exemples :

- Le wifi, quatre boîtes à clefs et trois arceaux vélos ont été installés.
- Les Cousettes (club de couture) ont déménagé dans l'espace d'atelier partagé. Ceci a permis de déplacer la très grande table dans cet espace et a demandé l'installation de rangements fermés dédiés.
- Devenant un atelier partagé, l'espace occupé par le Comité des fêtes a été réorganisé : stockage dédié à l'association, tri et désencombrement, stockage ex-situ, ... et le grand comptoir a été retiré.
- L'étage a été vidé pour accueillir de nouveaux usages.
- Afin de sécuriser les locaux et de les rendre propres et plus accueillants, des travaux de rafraîchissement et techniques ont été réalisés par les services techniques dans l'ensemble du lieu, en différentes étapes. Une cloison a été construite autour du sanitaire à l'étage (B) afin d'optimiser la pièce.
- A la suite de l'atelier #3, un appel au don a été lancé pour commencer à meubler et équiper le lieu.
- Lors de l'atelier #5, avec l'aide des services techniques, de la signalétique a été fabriquée (enseignes, chevronnets) et des murs du café ont été repeints en couleur. Cet atelier a été l'occasion de tester une première occupation de la place située devant les bâtiments.



● PROJETS PILOTES & NOUVEAUX USAGES

Afin de commencer progressivement à déployer les activités du lieu, 5 projets pilotes ont été accompagnés pendant 6 mois :

- 1. Coordination** : planning des ateliers et des réservations (salles de réunion, créneaux coworking et espace artistique partagé), répartition des salles
Ce projet a rassemblé : ceux qui cherchaient un endroit pour proposer des ateliers artistiques, créatifs, autour du soin du corps et de l'esprit, du numérique, des permanences, un endroit pour télétravailler, une salle de réunion...
- 2. Espace artistique partagé** : partage d'un espace de création pour venir créer ailleurs que chez soi ou au chaud l'hiver
Ce projet a rassemblé : les artistes ou créatifs qui cherchaient un endroit pour créer et/ou rencontrer d'autres artistes ou créatifs.
- 3. Programmation alimentaire (santé, convivialité)** : faire à manger ensemble, collectivement pour partager, en particulier avec des personnes isolées, en lien avec les associations qui s'occupent déjà de personnes isolées (Mona Lisa etc.)
Ce projet a rassemblé : ceux que la question de l'alimentation intéressaient, et souhaitant co-organiser ou proposer des ateliers, conférences, projections etc. en lien avec ce thème.
- 4. Café associatif (espace "libre", d'accueil et de partage)** : lieu plus informel où on peut venir même si on n'a pas quelque chose de précis à faire dans le lieu.
Ce projet a rassemblé : ceux qui cherchaient un espace ouvert et convivial, pour se retrouver et rencontrer du monde.
- 5. Co-construction d'une exposition (artistique, thématique, ...)** : Animer le lieu visuellement, sur une temporalité longue, transmettre des connaissances, sensibiliser et mettre en valeur un travail ou une action
Ce projet a finalement été mis en pause, faute de personnes pour le porter.

Des activités organisées par les habitants, les associations et la municipalité ont été testées dans le lieu pendant les six mois de la phase d'expérimentation



04 LES ENJEUX POUR LA SUITE

● ENJEUX URBAINS

Ancrage communal

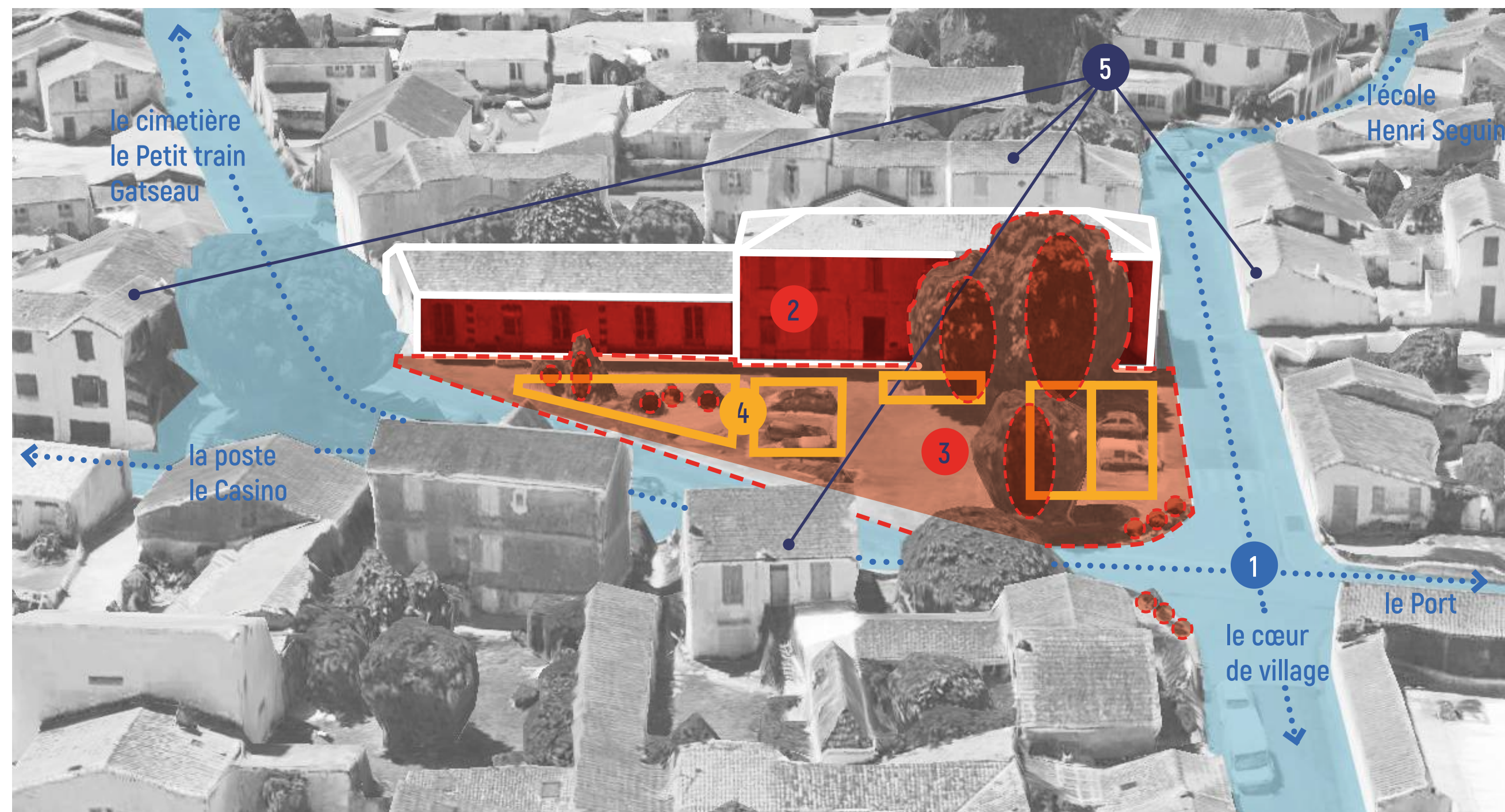
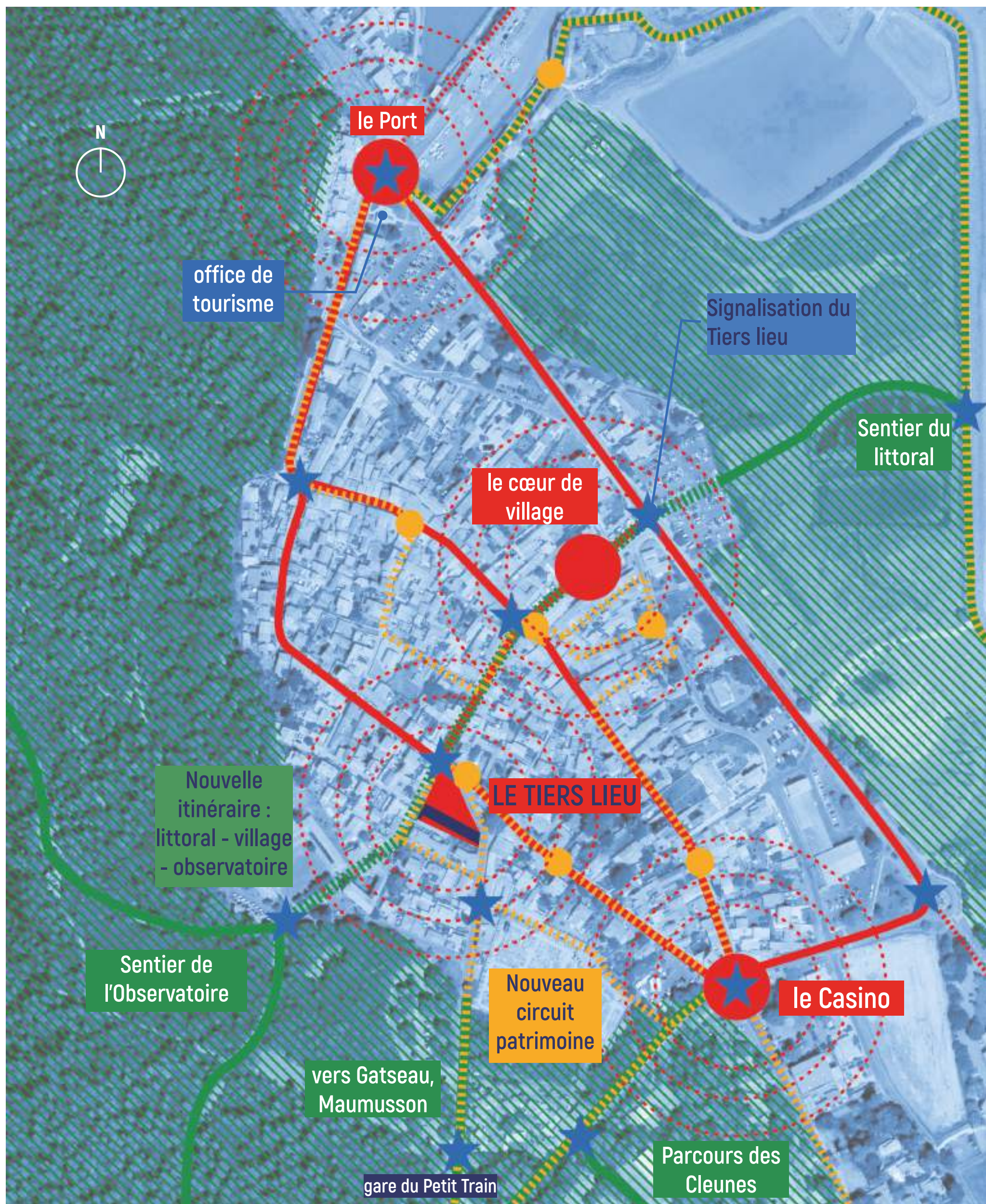
Ce scénario propose d'ancrer le lieu dans le bourg en l'intégrant dans de nouvelles **boucles de parcours touristiques** (piétonnes et cyclables), de développer un nouvel **itinéraire de balade** (littoral - cœur de village - observatoire) et de faire évoluer le **circuit patrimoine**.

De plus, il s'agit de mettre aussi en place **une signalétique particulière** (repères directionnels, code couleur, panneaux informatifs, affichage, ...), **autour du lieu et à la croisée des cheminements**, le rendant présent dans les **espaces publics clef de la commune** : : entrée/sortie de bourg, place des filles de la sagesse, le long de la rue de la république, au carrefour de la place de la résistance, depuis l'office de tourisme et la gare du Petit train, aux départs de sentiers, ...



Cette signalétique a comme enjeux :
- faciliter l'accès au lieu
- activer les différents parcours
- faire connaître le lieu et d'augmenter sa visibilité dans le bourg et autour

Le tiers lieu devient ainsi **un nouveau pôle d'attractivité dans le bourg**, relié aux pôles du cœur de village, du port et du Casino.



Aménagement urbain

1 Intégrer le lieu dans le bourg : intégrer le lieu dans les boucles de parcours touristiques ; intégrer la place dans les occupations événementielles de la commune ; rendre visible le lieu dans l'ensemble du bourg par une signalétique particulière.

2 Signaler l'activité du lieu : afficher les usages sur la façade (enseignes, panneaux d'information, nom du lieu) ; informer et accueillir les passant dès le carrefour du bas de la place de la Résistance ; ouvrir les volets ; ouvrir le rez-de-chaussé et marquer les entrées ; activer la place de la Résistance par des activités extérieures.

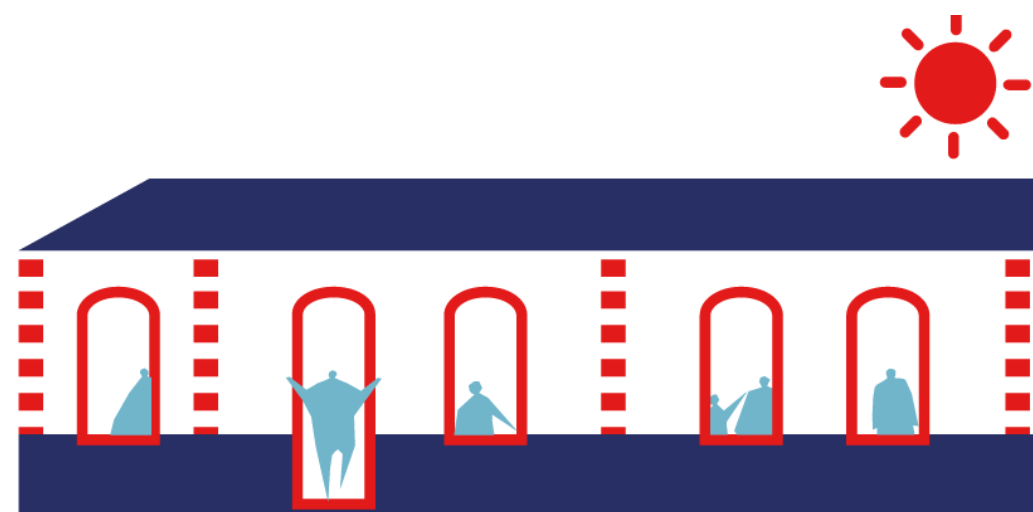
3 Ménager l'espace public : penser les interfaces avec les espaces publics autour ; rénover les abords autour du lieu ; créer une vraie place publique ouverte, aménagée et arborée (dés-imperméabilisation et re-végétalisation) ;

apporter un îlot de fraîcheur en cœur de bourg ; créer une nouvelle halte ; donner un extérieur au futur tiers-lieu ; unifier les bâtiments et les entrées par un parvis commun.

4 Encourager les mobilités douces : supprimer les "lots" à contourner (stationnements et monument aux morts) pour des cheminements fluides et traversants sur la place ; assurer la sécurité et le confort des piétons par le traitement des sols autour du lieu ; implanter des arceaux vélos et des assises sur la place ; intégrer le lieu dans les boucles de mobilités douces.

5 Porter une attention particulière aux riverains : aménager un espace public à l'échelle d'un quartier résidentiel, calme, paisible et familial ; favoriser les liens avec les habitants à proximité immédiate ; implanter des activités dans le lieu qui ne soient pas sources de nuisances pour les riverains.

● ENJEUX ARCHITECTURAUX



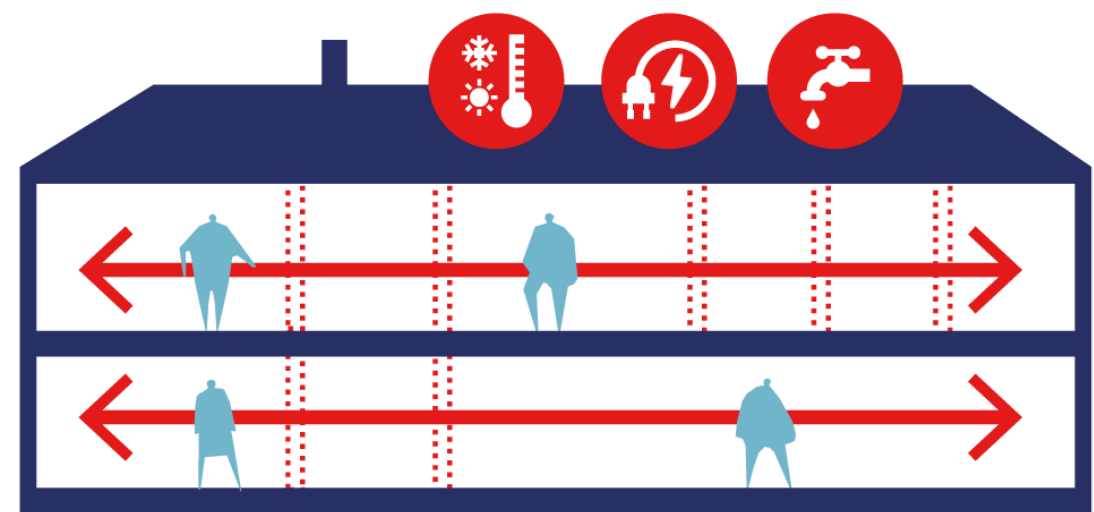
1 Faire avec l'existant :

Perpétuer la dimension historique, symbolique et mémorielle des lieux ; préserver les qualités architecturales des façades et des espaces intérieurs ; mettre à profit les capacités bioclimatiques des bâtiments existants.



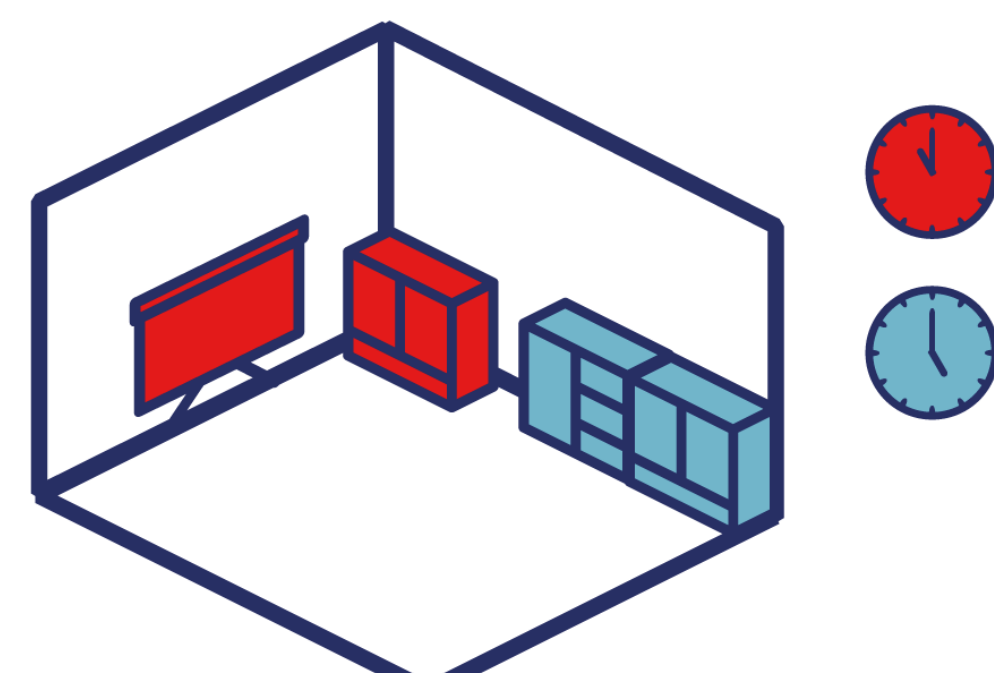
2 Rendre le lieu accessible :

Aménager l'espace public pour rendre le lieu accessible aux personnes à mobilité réduite, aux familles et aux personnes âgées, au niveau de la place de la Résistance et de la venelle à l'arrière ; rendre l'étage accessible à tous.



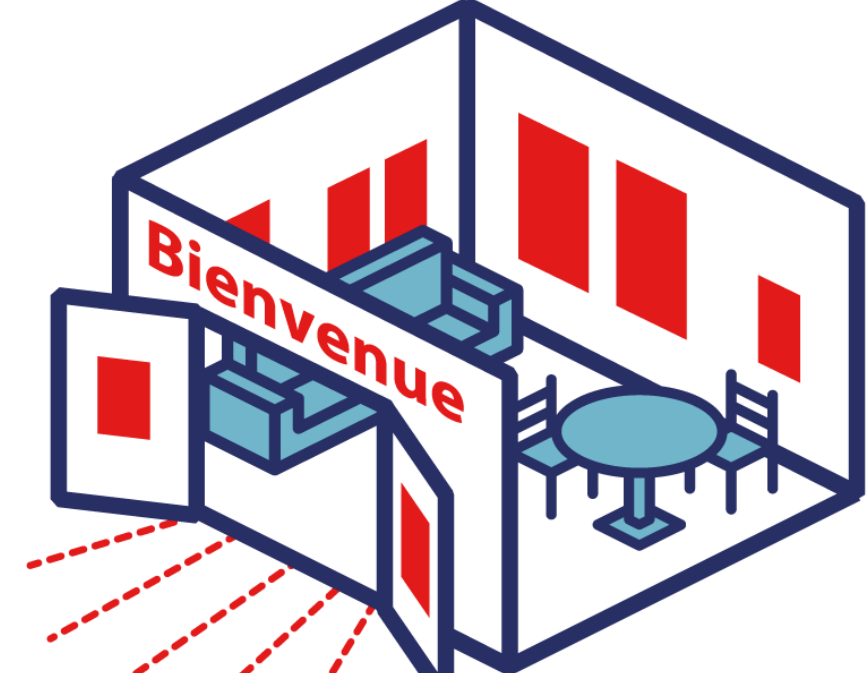
3 Transformer le lieu :

Requestionner la répartition et le fonctionnement spatial actuel pour réunir les différentes zones et pour accueillir de nouveaux usages ; mettre aux normes et rénover pour améliorer le confort et assurer la sécurité des usagers, proposer des locaux modernes, chaleureux, pratiques et équipés ; rénover thermiquement l'enveloppe bâtie pour maîtriser les consommations énergétiques.



4 Favoriser la mutualisation et la modularité :

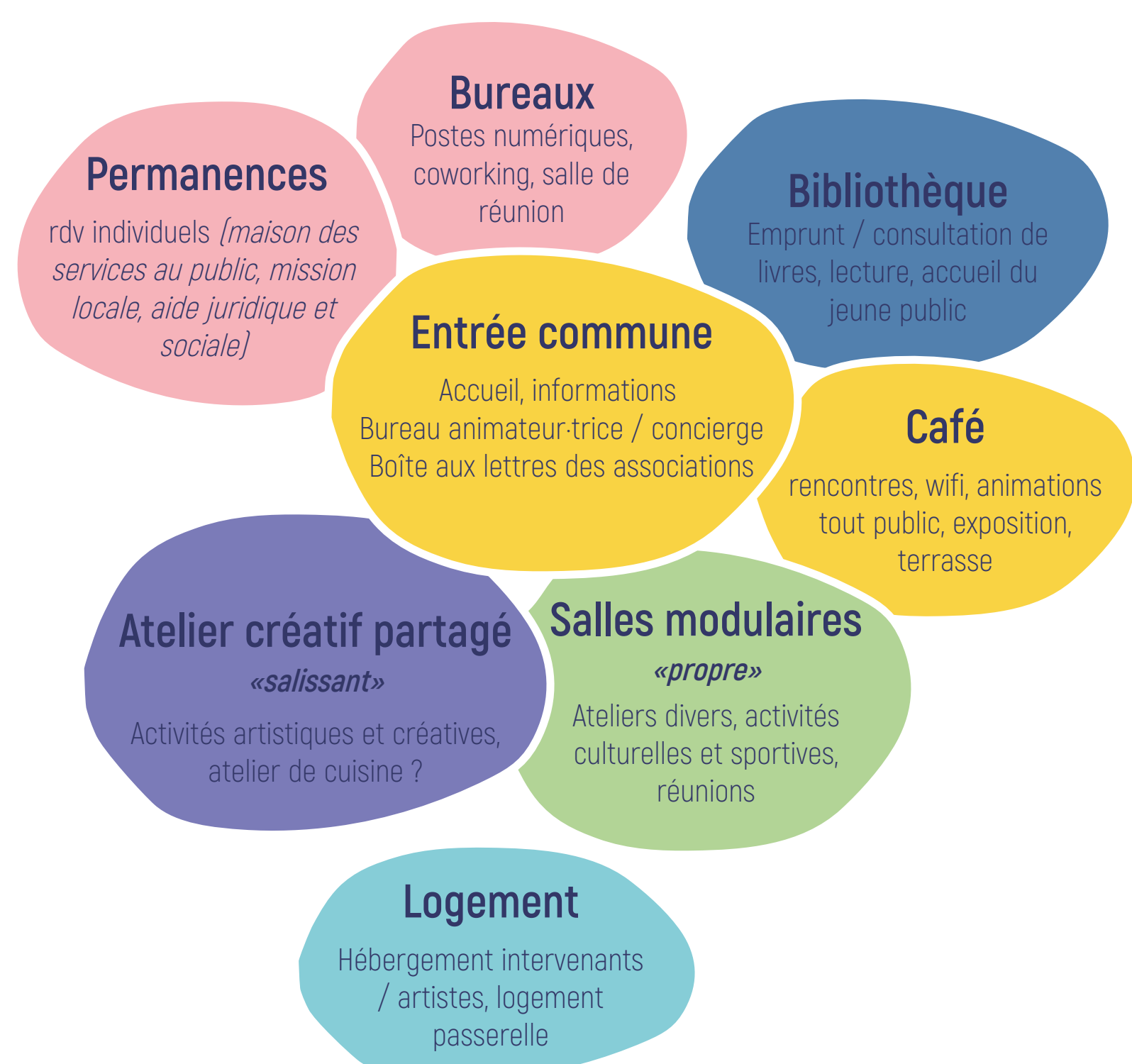
Requestionner la répartition des volumes actuels pour exploiter le potentiel des bâtiments ; penser des espaces modulables et évolutifs dans le temps ; penser la mutualisation des usages et les connexions entre les différents espaces.



5 Favoriser la convivialité :

Ouvrir le rez-de-chaussée ; inviter et accueillir dès la façade et l'entrée ; aménager un espace de rencontre confortable, joyeux et ouvert sur les autres espaces ; favoriser la rencontre à différentes échelles (intime, entre usagers, à tous) ; penser un espace sans activité particulière, où se poser, à l'intérieur et à l'extérieur.

● CAHIER DES CHARGES



Programme

A la suite de la phase de diagnostic collectif et de la phase d'expérimentation, un programme se dessine :

- une entrée commune
- un espace de café
- des salles modulaires
- un atelier créatif partagé
- une bibliothèque
- un espace de permanences
- un espace de bureaux
- un logement

Pour chacun de ces usages, des espaces nécessaires au bon fonctionnement (technique, stockage, sanitaire, communs, ...) sont à prévoir. Ils peuvent être mutualisés entre les différents programmes.



1 Entrée / café :

- un espace joyeux et accueillant : mobilier, décoration, couleurs, ...
- un espace ouvert sur l'extérieur : portes, fenêtres, parvis, signalétique extérieure
- une zone d'accueil : comptoir, panneaux d'information, signalétique intérieure, ...
- un espace café : comptoir, petits tables et chaises qui peuvent être sortis sur la place
- un coin salon : canapé, fauteuils, table basse, poufs, ...
- un coin enfants : mobilier, livres, jeux, ...
- des murs d'exposition : cimaises, étagères
- les boîtes aux lettres des associations, des casiers, une armoire de gratuité, ...
- un mur «interactif» : idées, petites annonces, thématiques, ...

2 Salles modulaires :

- un grand espace libre, chaleureux, avec des parois acoustiques spécifiques
- de grands rangements muraux fermés
- un coin vestiaire
- du mobilier pliant, sur roulettes
- des murs d'exposition, d'affichage
- des occultations : lumière, soleil

3 Bureaux / Coworking, Permanence :

- des espaces épurés, avec un ameublement cosy (rideaux, tapis, lampes, plantes, cadres, ...)
- des bureaux pour deux, des assises confortables et une disposition qui permettent des «coins» individuels
- un coin reprographie
- des casiers, des rangements, des patères
- des occultations (lumière, soleil)



4 Atelier créatif partagé :

- un grand espace d'atelier central, avec plusieurs tables qui s'assemblent en îlot(s)
- du mobilier sur roulettes : tables, servantes, tabourets, modules de rangement, panneaux, chevalets, ...
- une occupation optimisée des murs : patères, rayonnage, placard hauts de rangement, stockage des productions, rangement des tréteaux et des outils, ...
- un espace défini de séchage / de production en cours, une pièce de stockage
- plusieurs points d'eau avec égouttoir et une grande crédence
- un espace d'atelier cuisine ?

5 Bibliothèque :

- un grand espace épuré, chaleureux, avec des parois acoustiques spécifiques
- un bureau d'accueil (emprunts)
- des rayonnages de livres, des bacs, ...
- des assises confortables pour consulter les livres (fauteuils, poufs)
- un coin jeune public (chaises, tables, jeux)
- des occultations (lumière, soleil)
- une boîte de retour de documents (extérieure)
- une pièce de stockage

6 Logement :

- des espaces plus intimes et confortables : mobilier, décoration, couleurs, ...
- une entrée sur la pièce de vie
- une pièce de vie pouvant être utilisé en salle de réunion ponctuelle : une grande table, des chaises, ...
- une partie nuit dissociée, salle de bain et chambre(s), qui peut être fermée

05 LES ENJEUX POUR LA SUITE

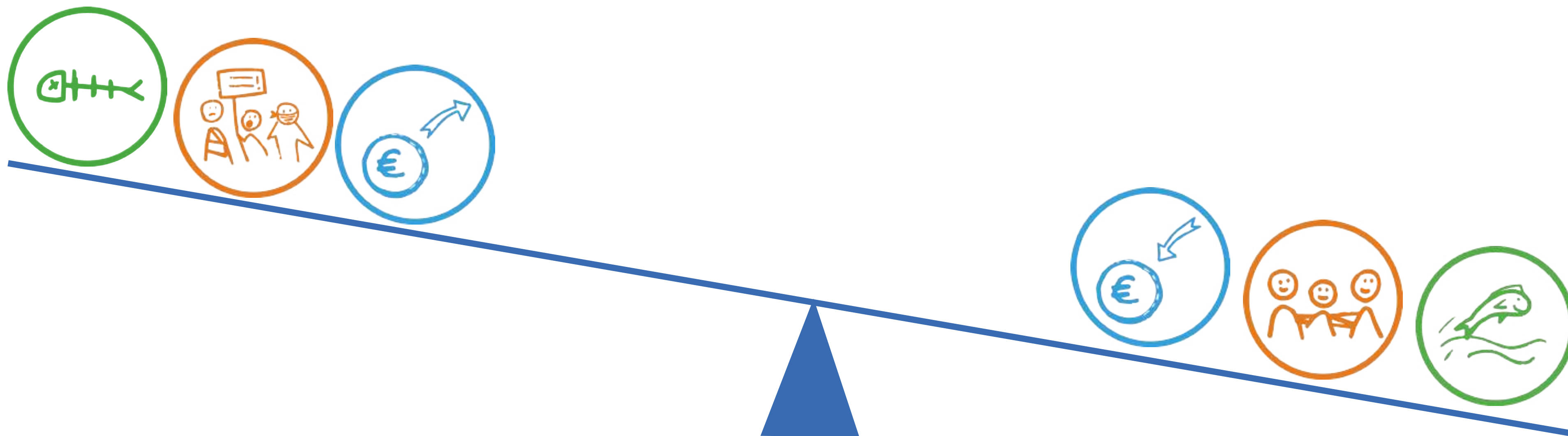
● TROUVER UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ

Pour qu'un lieu prospère, il est important de trouver un équilibre entre contributions (ce qu'on donne) et rétributions (ce qu'on reçoit). Ces contributions et rétributions peuvent être financières (prix fixe ou libre) ou en nature (dons, prêts, troc, bénévolat...).

Si la plupart des activités du lieu sont payantes cela limite l'accès, l'échange et le partage. Le public doit donc pouvoir être accueilli gratuitement. Des solutions sont possibles pour permettre aux personnes qui ont peu de moyens de prendre part à la vie et aux activités du lieu (cafés et adhésions suspendues, tarifs préférentiels...). Cependant, il est également nécessaire de rémunérer les professionnels qui souhaitent proposer des activités dans le lieu. Exiger la gratuité totale reviendrait à se priver de certaines activités, qui sont pourtant attendues par les habitants. Enfin, les revenus des activités peuvent permettre de rémunérer une ou deux personnes pour coordonner le lieu. Se reposer uniquement sur du bénévolat, génère un gros risque d'essoufflement. De plus, la gratuité limite parfois l'engagement.

Pour le bon fonctionnement du lieu, des achats sont nécessaires (consommables, entretien, fluides etc.). De plus, pour des questions d'assurance, il est préférable que les personnes et organisations qui utilisent les espaces du lieu soient adhérents à l'association du tiers-lieu.

L'objectif est de parvenir à un modèle où les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques sont supérieurs aux coûts.



● S'ORGANISER COLLECTIVEMENT, EXPÉRIMENTER ET AJUSTER

La participation des habitants et la mobilisation des agents et des élus a été constante tout au long de la première année de lancement du tiers-lieu. 45 personnes ont participé au premier atelier et les ateliers suivants ont rassemblé une vingtaine de personnes en moyenne. Quant aux Comités de Pilotage, ils ont fait l'objet d'une participation stable et conséquente avec 10 à 20 personnes mobilisées à chaque fois.

La démarche menée a favorisé des rencontres entre habitants et la création de liens entre associations du territoire. Ce décloisonnement et ces rencontres sont au cœur de la dynamique d'un tiers-lieu.

S'autoriser à expérimenter, en faisant un premier pas, même si tout n'est pas parfait, est un atout pour construire un projet de tiers-lieu. Toutes les petites occasions d'agir, de se voir, d'essayer, entretiennent la dynamique et contribuent à répondre, au moins en partie, aux besoins.

Se donner de petits objectifs atteignables est d'autant plus nécessaire dans une île où les activités sont saisonnières et certaines personnes sont là occasionnellement. Ainsi la possibilité de s'investir ponctuellement, seulement l'hiver ou de manière diffuse, doit être proposée.

Une étape essentielle est d'organiser régulièrement des temps de bilan, pour célébrer les avancées et prendre du recul.



● ÉCHANGER AVEC D'AUTRES LIEUX ET S'INSPIRER

Exemple de lieu accueillant pour les plus jeunes : le café associatif «Pen Kaled» du Kerneur (29)



Sur la commune de Plougonven en Bretagne, un café associatif a ouvert ses portes fin 2017 dans l'ancienne école du hameau du Kerneur, qui a retrouvé une nouvelle vie. Nommé «Pen Kaled», le café ne désemplit pas depuis son ouverture et les animations s'enchaînent. Dans le lieu se croisent des publics très divers et un effort particulier est fait pour que tout le monde se sente bienvenu.

Plusieurs animations s'y déroulent à destination des plus jeunes :

- Tous les ans, juste avant la rentrée des classes « l'école buissonnière », pour ouvrir l'espace aux enfants et réserver un temps juste pour eux (clown, conteurs, crêpes, châteaux gonflables...).
- Organisation d'un festival de musique « le trou perdu » par des adolescents des environs. Le café associatif les a aidés à constituer un collectif et les a mis en lien avec le Point information jeunesse de Morlaix pour inviter d'autres jeunes à participer et accueillir la première rencontre entre jeunes. Au final ce sont une quarantaine de jeunes qui ont co-organisé le festival.

Exemple d'organisation collective : Le tableau de tâches de L'Oasis du Coq à l'Âme à Cellettes (16)



L'Oasis du Coq à l'Âme est un collectif de 20 foyers composé de citoyens souhaitant habiter, vivre et agir de façon éco-responsable.

Installé en Charente depuis 2021, sur le domaine d'Échoisy, à Cellettes, un ancien hameau accueillant déjà une ferme pédagogique et une ferme de spiruline, le collectif évolue autour des principes des Oasis : autonomie alimentaire, mutualisation, ouverture sur le monde, gouvernance partagée, sobriété énergétique et éco-construction.

Véritable "Laboratoire Vivant", ce lieu accueille, sensibilise et forme des personnes désireuses de passer à l'action pour œuvrer à la transition sociétale, écologique et économique.

Dans cet éco-lieu, un grand tableau dans l'espace convivial du lieu recense toutes les tâches à effectuer pour que le lieu et ses projets fonctionnent. Les personnes inscrivent leur nom sous les tâches qu'elles s'engagent à faire.

Exemple de modèle économique : L'Eschalou à Garat (16)



Le tiers-lieu L'Eschalou en Charentes a déployé un principe de fonctionnement assez original. Toutes les activités proposées dans le lieu étaient à prix libre. Une fois les contributions des participants collectées, la personne ayant proposé l'atelier avait le choix :

- Soit elle ne souhaitait pas se faire payer et donnait l'ensemble du montant à l'association ;
- Soit elle prenait une partie du montant (pour rembourser ses frais et/ou se rémunérer) et donnait l'autre partie à l'association ;
- Soit elle gardait tout.

Ce modèle permettait au lieu de financer ses activités et aux participants de contribuer aux activités du lieu en leur donnant une valeur, qui était définie par eux-mêmes. Le prix libre permettait à chacun de contribuer selon ses moyens.

● COMMUNIQUER ET DOCUMENTER

Parlez du lieu autour de vous !

Le lieu sera vivant et répondra mieux aux besoins des habitants de la commune et du territoire si une grande diversité de personnes s'y croisent et y partagent leurs besoins, leurs envies et leur énergie.

Pour que les futures personnes qui s'investiront dans la dynamique comprennent les choix effectués, il est important de documenter les différentes étapes de cette aventure collective. Ces panneaux font partie de cette volonté de mieux vous faire comprendre comment est né ce projet et les premiers pas de son déploiement.

A vous d'écrire la suite.



DÉMARCHE

2022-2023 :
UNE ANNÉE DE
CO-CONSTRUCTION ET
DE PRÉFIGURATION

- 11. Outils
- 12. Premiers pas
- 13. Structurer le tiers-lieu
- 14. Écrire la suite



Ce document a été élaboré pour la commune de Saint-Trojan-les-Bains par Mathilde Élie (Latitude Créative) et Pénélope Fléchet (Atelier Formidable)

